

CARTE “DEDICATA A TE” : 385,50 EUROS DESTINÉS À L'ACHAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES

La Carta Dedicata a Te est la carte de paiement prépayée sur laquelle est préchargée une contribution unique de 382,50 euros. Cette contribution est destinée uniquement à l'achat de produits alimentaires de première nécessité et permet de bénéficier d'une réduction supplémentaire de 15 % dans les établissements participants (liste disponible [ici](#))

À qui s'adresse la Carta Dedicata a Te ?

La carte s'adresse à tous les citoyens appartenant à des ménages composés d'au moins trois personnes, résidant en Italie et répondant aux conditions suivantes à la date de publication du décret

- inscription au registre de la population résidente
- certification ISEE ne dépassant pas 15 000 euros.

Comment demander la carte ?

La carte ne peut pas être demandée par le citoyen, les bénéficiaires de la Carta Dedicata a Te sont identifiés par l'INPS et les municipalités.

En effet, ce sont les municipalités qui informent les intéressés de l'attribution de la carte et de la manière de la retirer dans tous les bureaux de poste. Pour retirer la carte, il est nécessaire de présenter la communication indiquée ci-dessus, une pièce d'identité en cours de validité et le code fiscal.

Le titulaire/utilisateur de la carte doit effectuer le premier paiement avant le 15 septembre 2023 pour ne pas perdre le bénéfice de la carte.

Comment utiliser la carte

-Chaque carte est associée à un code personnel secret, le PIN. Veillez à ce qu'il reste secret, ne l'écrivez pas sur la carte et ne le conservez pas avec vos documents ou la carte elle-même.

-La carte ne peut être utilisée que dans les magasins d'alimentation certifiés MasterCard et disposant des codes de produits et autres exigences stipulées par le ministère (voir [ici](#)) [IPERTESTO]

-l'utilisation de la carte est gratuite ; vous ne devez pas payer de frais.

-la durée de validité est indiquée sur la carte, mais si, après son émission, vous n'effectuez pas de paiement avant le 15 septembre 2023, la carte deviendra inutilisable

-il n'est pas possible de retirer de l'argent liquide ou de recharger la carte. son utilisation n'est autorisée qu'aux guichets automatiques de Postamat pour vérifier votre solde et votre liste de mouvements

-l'utilisation de la carte aux terminaux de paiement et aux distributeurs automatiques de Postamat nécessite la saisie d'un code PIN. dans ce cas, le PIN est le seul moyen d'identification du titulaire de la carte. La carte est équipée de la technologie contactless et permet de payer aux terminaux de paiement équipés de cette technologie sans avoir à saisir de code PIN pour des montants inférieurs à 50 EUR.

-en cas de perte ou de vol, demander le blocage de la carte en appelant le numéro gratuit 800.210.170 (depuis l'Italie) ou +39 0645263322 (depuis l'étranger)

-en cas de carte démagnétisée ou de mauvais fonctionnement, vous pouvez vous rendre dans n'importe quel bureau de poste et en demander le remplacement.

Où l'utiliser

vous pouvez utiliser la carte dans les supermarchés et les magasins d'alimentation qui acceptent la carte MasterCard et qui répondent aux exigences du ministère.

Pour plus d'informations, contactez les bureaux de l'INPS ou visitez le site Web du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts.

Sources : Poste Italiane